Cahier de charge pour le site du club cinéma européen CCLAP

Son	nmaire´
l.	Définition du projet
II.	Les fonctionnalités du site
III.	Arborescence et navigation
IV.	Structure et contenu des pages. A. Front-office • page d'accueil • page antérieures B. Back-office •
V.	Spécifications et contraintes techniques
VI.	Aspects graphiques

VII.	Nom de domaine et hébergement
VIII.	Planning prévisionnel
IX.	Proposition financière
Χ.	Contrat entre les parties

I. <u>Définition du projet</u>

A. Contexte

- > Interlocuteur

Sabine Michelon Professeur d'anglais 06.00.00.00.00 (mail)

B. Objectifs du site

Le site va permettre aux élèves ainsi qu' aux professeurs de s'inscrire au club cinéma européens avant chaque séance .

C.Cible

Les élèves pourront s'inscrire individuellement et les profs pourront inscrire leurs classes qui s'intéressent à l'europe . Il y aura une limite de 100 inscriptions par séance.

II. Les fonctionnalités du site

A. Front-office

A partir de la page d'accueil, le visiteur pourra voir l'intégralité du programme ainsi que les actualités concernant les séances.

Les inscriptions au séances sont possibles via un bouton "inscription" sur cette même page. Les admins pourront se connecter via un bouton "se connecter" pour accéder à la base de données des inscrits

B. Back-office

Afin de renforcer la sécurité des données du site, l'accès au back-office se fera séparément du front-office et nécessitera un identifiant associé à un mot de passe.

En cas de trois tentatives de connexion infructueuses, le visiteur sera redirigé vers la page d'accueil du site sinon vers un menu à partir duquel l'administrateur pourra mettre à jour la base de données.

- Administrateur

Ou Coordinateurs pourront:

• Créer, modifier et supprimer tous les objets de la base de données, mettre à jour le programme et les horaires, gérer les administrateurs et les utilisateurs ainsi que consulter l'état de la base de données.

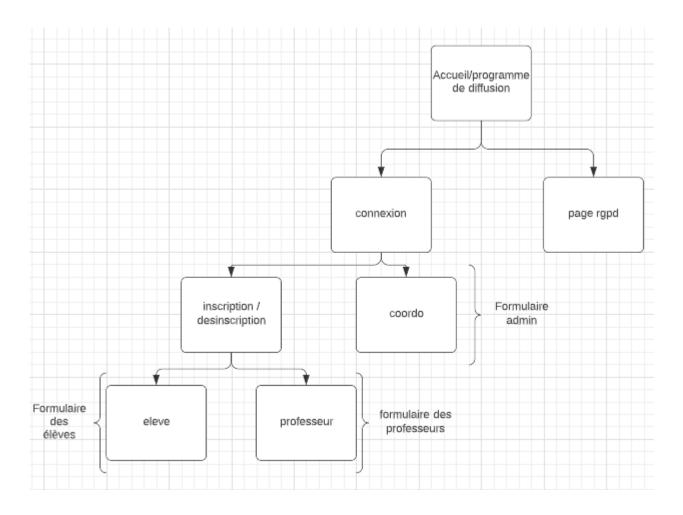
Les professeurs quand eux pourront :

• Inscrire aux séances les différentes classes auxquelles ils sont rattachées.

III.Arborescence et navigation

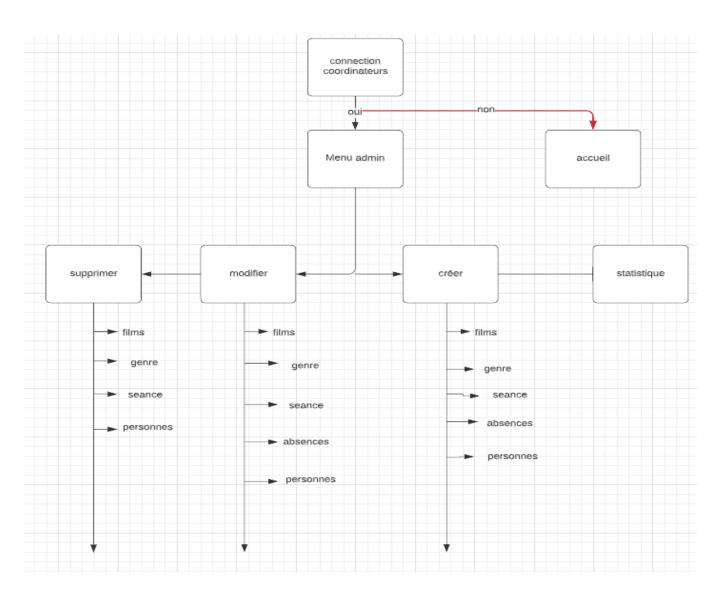
C. Front-office

Un prof doit se connecter pour inscrire une de ses classes sinon n'importe qui pourra inscrire n'importe quelle classe Le programme de diffusion apparaisse en page d'accueil et qu'un étudiant doit saisir un login(email)/mdp lors d'une inscription/désinscription pour éviter les mauvaises blagues



- La navigation entre les pages se fait par l'intermédiaire de la barre de navigation (header) présent sur toutes les pages du site.
- Le retour vers la page d'accueil à partir d'une autre page se fait en cliquant sur le logo en haut à gauche des pages qui fait partie intégrante de la barre de navigation.
- A partir de la page d'accueil, le visiteur a accès au programme de diffusion comprenant les films, les horaires des séances, le pays d'origine des films. Aux actualités concernant la prochaine séance. Aux différents formulaires en fonction de s'il s'agit d'un professeur ou d'un élève.

D. Back-office



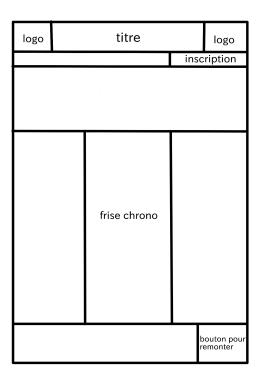
- Une fois la connexion acceptée, une page de menu permettra d'accéder à toutes les fonctionnalités du back-office sous la forme d'un tableau composé de boutons sur lesquels il conviendra de cliquer.
- Sur chaque page, un retour vers la page d'accueil se fait en cliquant sur le logo en haut à gauche des pages ou sur le bouton 'accueil' situé en haut à gauche de la page admin, entraînant la déconnexion du coordinateur.
- Sur chaque page, un retour vers le haut de la page se fait en cliquant sur le

bouton 'Retour en haut' situé en bas à droite de chaque page.

De plus, les coordo doivent avoir une page qui affiche les taux de présence (par séance et au total): page statistique

IV.Structure et contenu des pages

- A. Structure et contenu des pages
- Page d'accueil



B. Back-office

• Page des admins

logo	titre	logo
bouton accu	il	
	tableau (bdd)	(filtre)
		bouton pour remonter

	créer	modifier	supprimer
nom/prenom eleve			
nom/prénom prof			
id eleve/prof			

date/heure séances		
classes		
nom films		
synopsis		
identifiant		
mot de passe		

: Accessible aux coordinateurs

V. Spécifications et contraintes techniques

A. Languages

Les langages choisis pour le développement du site, les langages suivants : PHP8, CSS, HTML5, MySQL.

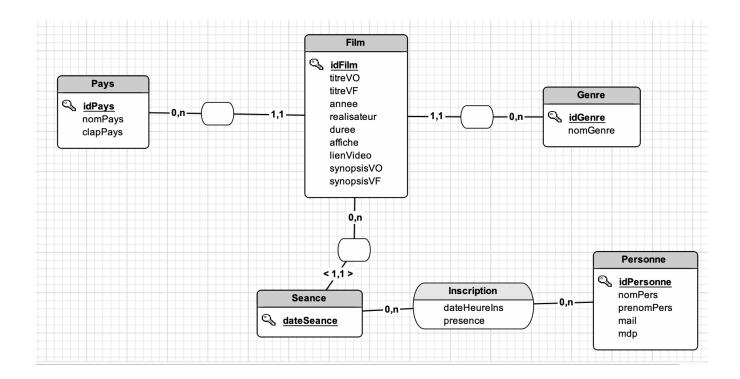
Afin d'éviter tout problème de maintenance corrective et/ou évolutive et d'aliénation à une version d'un outil générateur de code, tout le développement sera uniquement effectué avec les techniques citées ci-dessus.

B. Images

Toutes les images seront au format PNG-24 pour une meilleure qualité. Le fond ne bénéficie pas de couleur.

De nombreuses images de drapeaux, claps et d'écussons ont été envoyés par la cliente, il appartiendra à la maîtrise d'ouvrage.

C. Base de données



VI.Aspects graphiques

A. Typographie

Pour tout le site, la typographie préconisée est de type Gloria Hallelujah supportée par toutes les plates-formes. Seule la taille varie suivant le type de ce

qu'il faut afficher : Titre de la page : 30 pt

Page

Titre du corps: 18 pt

texte: 10 pt

texte

• Police: Handlee

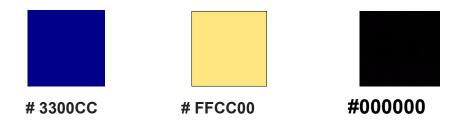
Titre de la page: 30 pt Page

Titre du corps: 18 pt Corps

Texte: 10 p text

B. Couleurs

Afin de rappeler au visiteur le thème du site (cinéma europpéen), le bleu royal ainsi que le jaune et le noir, faisant référence à la couleur du drapeau européen, sera majoritairement utilisé.



Toutes ces couleurs étant websafe pour qu'elles ne diffèrent pas d'une plate-forme à une autre.

https://www.rapidtables.org/fr/web/color/Web_Safe.html

C.Images

Logo
 Ces logos qui servent à montrer à qui le site appartient et le thème.



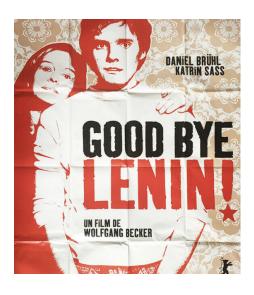


Clapet de chaque langue européen
 Chaque clapet a ses propres drapeaux pour chaque pays . Leur format est PNG et de taille 50 x 50 px.



• affiche des films

Une affiche du film de la séance de format PNG et de taille 1000 x 750 px.



D. Frise chronologique

La frise chronologique détaillant le programme peut ressembler à ceci





VI. Nom de domaine et hébergement

Le nom du site proposé est **CCLAP.com** car il correspond à la contraction de son activité 'cinéma européen du lycée Louis Armand'.

Pour une meilleure fiabilité et qualité, il vaut mieux choisir un hébergeur reconnu. OVH à une offre d'hébergement de base à 28,56 €/an et un nom de domaine à 6,99 €/an (offert la première année).

VIII. Planning Prévisionnel

•	Expression des besoins	+ 3 j
•	Réalisation d'une maquette	+ 3 j
•	Conception des graphismes	+ 3 j
•	Conception de la base de données	+ 15 j
•	Développement	+ 24 j
•	Tests	+ 3 j
•	Installation	+ 3 j

• Ces étapes seront régulièrement ponctuées de réunions de validation, d'avancement ...

Total 54 jours

IX.Proposition Financière

	Total TTC	12 600 €
•	TVA (19,60 %)	2 100 €
	Total HT	10 500 €
•	Tests Installation	500 € 500 €
•	Réalisation d'une maquette Conception des graphismes Conception de la base de données Développement	500 € 1 000 € 3 500 € 4 500 €
	B / P P P H	F00 C

(30% à la commande - 70 % à la livraison)

X. Contrat entre les parties

ARTICLE 1 - Objet de la convention

Le présent contrat a pour objet de définir les conditions générales et particulières applicables à la création du site internet **CCLAP.com**, selon les spécifications et les étapes et délais de livraison telles que définies dans la proposition commerciale émise par le Prestataire et selon le prix prévu à l'article 3 des présentes.

ARTICLE 2 - Obligations du Prestataire

2.1. Enregistrement du nom de domaine

Le nom de domaine **CCLAP.com** a été déposé au préalable par le (Client, à son nom ou le prestataire pour le Client).

2.2. Dossier de conception

Le Prestataire devra fournir un dossier de conception et de réalisation du site et devra le réaliser. Le Prestataire devra concevoir et développer le site, à savoir concevoir l'architecture d'ensemble du site et la mise en place des informations, adapter et mettre en forme le contenu (texte, images, illustrations sonores, etc.). Le dossier de conception devra être validé par le Client à toutes les étapes de création.

2.3. Programmation

Le Prestataire devra mettre au format XHTML et programmer les scripts nécessaires à la bonne consultation du site selon les règles de l'Art. La navigation sur le site doit être la plus efficace possible et doit être multiplate-forme.

2.4. Interface graphique

Le Prestataire devra assurer la conception visuelle du site et y intégrer les éléments graphiques en utilisant un format standard tel que gif, jpg ou png, ainsi que la technologie Flash comme suggéré lors de sa proposition commerciale. Le site devra avoir une apparence constante quels que soient la plate-forme et le navigateur utilisés.

2.5. Les tests

Le Prestataire devra effectuer les tests multiplate-forme avant le lancement du site et vérifier le fonctionnement des scripts, des liens hypertextes, du renvoi courrier, du téléchargement des documents et tous tests nécessaires à l'utilisation de toutes les composantes et parties du site, tant au niveau de l'apparence que des qualités techniques (en particulier vitesse d'exécution). Après validation par le Client des tests définitifs (après correction des éventuelles erreurs), un procès-verbal sera signé par les parties.

2.6. Mise en place définitive

Après la signature du procès-verbal, le site sera installé par le Prestataire sur le serveur désigné par Client.

2.7. Remise au Client de tous les fichiers

Le Prestataire communiquera au Client, à la première demande de ce dernier, tous les fichiers nécessaires à l'exploitation du site.

2.8. Maintenance

Aucun contrat de maintenance n'est prévu entre les parties.

ARTICLE 3 - Modalités financières

En contrepartie des prestations exécutées par le Prestataire et des sessions visées aux articles 4 et 5 ci-dessous, le Client versera au Prestataire une somme globale et forfaitaire de **12 600 euros** HT, au fur et à mesure de l'avancement des travaux selon l'échéancier suivant : 30% des prestations forfaitaires réglées à la commande du site, facturation des 70% restants à la livraison du produit et paiement par chèque à 30 jours de la réception de la facture.

Cette somme inclut l'acquisition par le Prestataire pour le compte du Client des droits d'exploitation nécessaires à la réalisation du site et à sa mise en ligne sur internet.

ARTICLE 4 - Propriété intellectuelle

Tous les droits de propriété intellectuelle ou industrielle, en ce compris les droits de marques, les droits de propriété littéraire et artistique, notamment les droits de reproduction, de représentation et d'adaptation, les droits sur les logiciels ou fichiers informatiques, les droits sur le contenu des bases de données, dits "droit sui generis ", afférents au site Web deviendront la propriété du Client qu'ils soient exploités ou non par le Client.

La cession prévue aux alinéas précédents sera effectuée pour la durée de protection de la propriété intellectuelle, artistique et industrielle et pour le Monde entier.

Il est expressément convenu en tant que de besoin, le prix de la cession des droits de propriété industrielle et intellectuelle susmentionnés est compris dans le prix forfaitaire défini à l'article 3 des présentes.

Le Prestataire garantit le Client contre toute revendication de toute personne susceptible de pouvoir prétendre à un droit quelconque à ce sujet.

À ce titre, le Prestataire devra obtenir, sauf accord exprès du Client sur une limitation de cession, des auteurs, concepteurs, inventeurs, qu'ils soient ou non ses salariés, la cession au nom et pour le compte du Client de tous les droits exclusifs d'exploitation (droits de reproduction, de représentation, d'adaptation ou de traduction) sur le site pour la durée de protection du droit d'auteur, tous pays, ainsi que les droits relevant de la protection au titre du droit des marques, dessins, modèles ou brevets en France ou à l'Étranger. En ce qui concerne les droits de la personnalité, le Prestataire fera son affaire d'obtenir au nom et pour le compte du Client, de la part des personnes physiques, l'autorisation d'utiliser leur image ou l'un des éléments de leur personnalité et, plus précisément, pour les mannequins et pour les artistes interprètes, la cession des droits d'utilisation, définis dans le

temps, l'espace et en fonction des médias, conformément aux besoins définis par le Client et aux réglementations qui leur sont respectivement applicables. Lorsqu'il n'aura pas obtenu cession des droits conformément aux dispositions des alinéas précédents, le Prestataire s'engage à préciser par avance l'étendue et les limites des droits de propriété intellectuelle, industrielle ou de ceux relevant de la personnalité obtenus par lui et devra obtenir l'accord préalable exprès du Client sur une limitation de cession avant le lancement du site.

ARTICLE 5 - Propriété matérielle

Le Client acquerra la propriété matérielle quel que soit le support (document, disquettes, etc.) des maquettes, projets, illustrations, masters, fichiers, bases de données et tous éléments réalisés par le Prestataire dans le cadre des présentes et de la mise à jour visée à l'article 4 précédent. Le Prestataire devra remettre ces supports à la première demande du Client et ne pourra en aucune manière user d'un quelconque droit de rétention à son encontre.

ARTICLE 6 - Mention du Prestataire sur le site

Le Client autorise le Prestataire à indiquer ses coordonnées sur le site, voire à faire mention du site comme exemple des réalisations du Prestataire sur les documents commerciaux et publicités de ce dernier, à condition de soumettre un échantillon desdits documents commerciaux ou desdites publicités à l'accord préalable et écrit du Client.

ARTICLE 7 – Garantie

Le Prestataire garantit le Client contre tout recours ou action que pourraient lui intenter à un titre quelconque, à l'occasion de l'exercice des droits lui étant consentis par le présent contrat, les auteurs ou les ayants droit ou éditeurs et, d'une manière générale toute personne ayant participé directement ou indirectement au développement ou à la réalisation du site.

Le Prestataire garantit également le Client contre tout recours ou action que pourraient former les personnes physiques ou morales qui, bien que n'ayant pas participé au développement ou à la réalisation seraient susceptibles de faire valoir des droits quelconque sur tout ou partie du site.

ARTICLE 8 – Durée

Le présent contrat prend effet à compter de ce jour et prendra fin à la réalisation par le Prestataire de toutes les phases prévues au contrat, dans les délais prévus par le Prestataire dans sa proposition commerciale, soit une durée de mois calendaires.

ARTICLE 9 - Intuitu personae

Le présent contrat est strictement personnel au Prestataire et ne pourra faire l'objet d'aucune cession, apport ou transfert, sous quelque forme que ce soit, sans l'accord préalable et écrit du Client qui ne sera jamais contraint de délivrer un tel accord.

ARTICLE 10 - Confidentialité

Pendant toute la durée des présentes et même après leur cessation pour quelque cause que ce soit, le Prestataire s'engage à conserver strictement confidentiels l'ensemble des informations et documents de quelque nature que ce soit, économiques, techniques, etc., relatifs au Client ou à toute personne liée de quelque façon que soit au Client, auxquels il aurait pu avoir accès dans le cadre notamment de l'exécution des présentes.

Le Prestataire prendra vis-à-vis de son personnel toutes les mesures nécessaires pour assurer sous sa responsabilité le respect de l'obligation de confidentialité visée à l'alinéa précédent.

ARTICLE 11 – Résiliation

À défaut de respect de l'une quelconque des clauses du présent contrat par le Prestataire, le Client pourra le considérer comme résilié de plein droit vingt (20) jours après une mise en demeure d'exécuter restée sans effet.

ARTICLE 12 - Convention dérogatoire ou complémentaire

Le présent contrat considère comme document complémentaire la proposition commerciale émise par le Contractant et juge l'élément défini par la partie nommée "Proposition financière", et ce dans leur intégralité comme des clauses du présent contrat.

Un exemplaire de cette proposition commerciale, signé par les deux parties, se trouve en possession de chacune d'entre elles.

ARTICLE 13 - Droit applicable – Litiges

Le présent contrat est soumis au droit français.

Tout différend lié à l'interprétation, l'exécution ou la validité du présent contrat sera soumis à la compétence exclusive du tribunal de commerce de Paris.

|--|

Fait en deux exemplaires originaux

Paraphe des deux parties sur chacune des pages, ce sans quoi le contrat serait considéré comme nul, et, signature des deux parties précédée de la mention « Lu et approuvé ».

Le Client Le Prestataire